

Pour publication immédiate

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives plus loin dans ce communiqué.

BCE présente ses résultats du T4 et de l'exercice 2015 et annonce ses objectifs financiers pour 2016

Augmentation de 5,0 % du dividende sur actions ordinaires, à 2,73 \$ par année

- Fournisseur de services à large bande affichant la croissance la plus rapide du Canada avec un total de 204 000 ajouts de nouveaux abonnés nets au T4 – 91 000 abonnés des services sans fil postpayés, 74 000 abonnés du service Télé Fibe et 39 000 abonnés d'Internet haute vitesse
- Réalisation de tous les objectifs de l'orientation financière pour 2015
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 496 millions \$, soit 0,58 \$ par action ordinaire; bénéfice net ajusté par action (BPA) de 0,72 \$ conforme au plan
- Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 1 510 millions \$; apports positifs de tous les secteurs opérationnels de Bell entraînant une croissance des flux de trésorerie disponibles de 10,0 %
- Hausse du BAIIA ajusté de 2,5 % découlant d'une augmentation de 1,4 % du total des produits des activités ordinaires et du contrôle exercé sur les coûts
- Solides résultats financiers pour les Services sans fil avec une augmentation des produits des activités ordinaires de 5,9 % et une croissance du BAIIA ajusté de 6,8 %
- BAIIA ajusté des Services sur fil en hausse de 1,5 % et coûts d'exploitation en baisse de 3,4 %, entraînant une progression de 1,2 point de pourcentage de la marge, à 39,5 %
- Chef de file du marché des services Internet et de télé au Canada avec plus de 3,4 millions et 2,7 millions d'abonnés, en hausse de 3,5 % et de 3,6 %, respectivement, par rapport à 2014
- Bell Média obtient les droits à long terme exclusifs de distribution de tout le contenu de HBO au Canada, après avoir conclu une entente exclusive similaire avec SHOWTIME plus tôt en 2015

MONTRÉAL, le 4 février 2016 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE), la plus grande entreprise de communications du Canada, a présenté aujourd'hui les résultats du quatrième trimestre (T4) et de l'ensemble de l'exercice de 2015 ainsi que les objectifs de son orientation financière pour 2016 et elle a annoncé une majoration de 0,13 \$ par action du dividende annuel par action ordinaire de BCE, qui est porté à 2,73 \$.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T4 2015	T4 2014	% de variation	2015	2014	% de variation
BCE						
Produits d'exploitation	5 603	5 528	1,4 %	21 514	21 042	2,2 %
BAlIA ajusté ⁽¹⁾	2 073	2 022	2,5 %	8 551	8 303	3,0 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	496	542	(8,5) %	2 526	2 363	6,9 %
BPA	0,58	0,64	(9,4) %	2,98	2,98	–
BPA ajusté ⁽²⁾	0,72	0,72	–	3,36	3,18	5,7 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 510	1 527	(1,1) %	6 274	6 241	0,5 %
Flux de trésorerie disponibles ⁽³⁾	916	833	10,0 %	2 999	2 744	9,3 %
Flux de trésorerie disponibles par action ⁽³⁾	1,07	1,01	5,9 %	3,54	3,46	2,3 %

« La performance exceptionnelle de l'équipe de Bell au T4 et tout au long de 2015 illustre la ténacité de notre stratégie qui vise à assurer notre prépondérance dans la révolution des services à large bande au Canada en proposant des innovations uniques en leur genre dans les services de communication de croissance : sans-fil, télé, Internet et médias. Avec plus de 204 000 nouveaux abonnés des services à large bande de télé et Internet et des services sans fil postpayés au T4, Bell a réalisé une solide performance financière lui permettant de continuer à investir dans l'avenir des services à large bande au Canada tout en offrant un rendement croissant aux actionnaires de BCE, avec l'annonce aujourd'hui de notre plus récente hausse du dividende », a déclaré George Cope, président et chef de la direction de BCE et de Bell Canada. « Nous avons réalisé une forte performance dans nos secteurs d'activité, dans un contexte hautement concurrentiel, au quatrième trimestre. Avec un réseau mobile LTE reconnu comme le meilleur du Canada, les Services sans fil de Bell ont maintenu une bonne croissance au chapitre des ajouts d'abonnés optant pour un téléphone intelligent, de l'utilisation des services de données mobiles, des produits des activités ordinaires et du BAlIA ajusté. Dans nos activités dans le sur-fil, nous avons fait progresser le BAlIA ajusté, réduisant les coûts tout en continuant de surclasser le marché avec l'acquisition de nombreux abonnés des services Télé Fibe et Internet tout au long de 2015. Malgré la hausse des coûts du contenu, Bell Média a enregistré une augmentation de ses produits des activités ordinaires, ce qui a contribué aux flux de trésorerie disponibles de BCE; elle a par ailleurs obtenu les droits canadiens exclusifs de l'ensemble du contenu de choix de HBO. S'appuyant sur les réseaux les plus rapides et les produits de communication les plus novateurs, et forte de la position avantageuse de l'entreprise en matière de contenu pour tous les écrans, l'équipe de Bell tient les promesses faites à ses clients et à ses actionnaires. »

Bell centre ses efforts sur un objectif clair : être reconnue par les clients comme la plus grande entreprise de communications du Canada, ce qu'elle compte atteindre grâce à l'exécution de six impératifs stratégiques : investir dans les réseaux et les services large bande, accélérer le sans-fil, tirer meilleur parti du sur-fil, accroître notre leadership dans les médias, améliorer le service à la clientèle et établir une structure de coûts concurrentielle. Cette stratégie de leadership dans les services à large bande a porté ses fruits : solide performance continue dans les services de croissance que sont les services sans fil, de télé, Internet et de médias, 41 trimestres consécutifs de croissance ininterrompue d'un exercice à l'autre du BAlIA ajusté et

12 augmentations du dividende sur les actions ordinaires de BCE pour les sept dernières années, soit une majoration totale de 87 %.

« Tous les objectifs de notre orientation financière pour 2015 ayant été atteints, avec une croissance substantielle du bénéfice net ajusté et des flux de trésorerie disponibles découlant des fortes augmentations d'un exercice à l'autre des produits des activités ordinaires et du BAIIA ajusté, Bell entame 2016 avec un élan opérationnel et des bases financières très solides », a affirmé Glen LeBlanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell Canada. « Les objectifs de notre orientation financière pour 2016 tiennent compte du maintien du niveau de rentabilité prévu des Services sans fil, de la croissance positive du BAIIA ajusté dans les Services sur fil pour un deuxième exercice consécutif, d'une amélioration des perspectives financières pour Bell Média ainsi que d'un solide bilan appuyé par une bonne liquidité et des cotes de crédit élevées. »

« Nous nous attendons à réaliser une croissance du bénéfice net ajusté sous-jacent et une augmentation marquée des flux de trésorerie disponibles, d'un exercice à l'autre, compte tenu de la lancée des services de croissance sur le marché et d'une structure de coûts d'exploitation beaucoup plus rigide en 2015, ce qui incluait les décisions difficiles requises pour effectuer les réductions de personnel. BCE consacre tous les efforts nécessaires pour s'assurer que nous avons la capacité financière requise pour soutenir les investissements en cours dans l'infrastructure des réseaux sur fil et sans fil à large bande au Canada et pour procurer des rendements constants et durables à nos actionnaires qui ont investi dans la stratégie de croissance de BCE », a indiqué M. LeBlanc.

RÉSULTATS DE BCE

Les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 1,4 % au T4, pour s'établir à 5 603 millions \$, dans la foulée du solide chiffre d'affaires des Services sans fil de Bell et de Bell Média qui a généré une croissance de 1,6 % des produits tirés des services. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la diminution de 1,5 % d'un exercice à l'autre dans les Services sur fil de Bell découlant de la persistance d'une faible croissance de l'économie et des pressions concurrentielles sur les prix, qui ont touché les produits d'exploitation tirés des services et des produits de l'unité Bell Marchés Affaires. Pour l'ensemble de l'exercice 2015, les produits d'exploitation de BCE ont augmenté conformément aux objectifs de l'orientation pour l'exercice, s'établissant à 21 514 millions \$, dans la foulée de la croissance des produits tirés des services et des produits d'exploitation tirés des produits de 2,2 % et de 2,9 %, respectivement.

Le BAIIA ajusté⁽¹⁾ de BCE au T4 a augmenté de 2,5 %, pour s'établir à 2 073 millions \$, entraîné par des hausses de 6,8 % pour les Services sans fil de Bell et de 1,5 % pour les Services sur fil de Bell. Le BAIIA ajusté de Bell Média a diminué de 4,2 % en raison de la hausse des coûts du contenu. L'augmentation du BAIIA ajusté des Services sans fil, résultat de la croissance rentable des services postpayés et de l'effet marqué des produits tirés des services, et la baisse des coûts d'exploitation dans les Services sur fil ont contribué à l'augmentation de 0,4 point de pourcentage de la marge du BAIIA ajusté⁽¹⁾ consolidée de BCE, qui est passée à 37,0 %, en hausse contre 36,6 % au T4 2014. Conformément à la fourchette des objectifs de notre orientation financière pour 2015, soit une croissance de 2 % à 4 % pour l'exercice, le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 3,0 %, pour s'établir à 8 551 millions \$, comparativement à 8 303 millions \$ en 2014.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de BCE s'est établi à 496 millions \$, soit 0,58 \$ par action ce trimestre, en baisse de 8,5 % et de 9,4 %, respectivement, comparativement à 542 millions \$, soit 0,64 \$ par action, au T4 2014. La diminution d'un

exercice à l'autre est imputable à l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, qui ont totalisé 152 millions \$ au T4 2015, dont une part de 120 millions \$ est principalement liée aux initiatives en matière de restructuration de la main-d'œuvre. L'augmentation des autres charges, reflétant les pertes liées à la valeur de marché sur les contrats dérivés sur capitaux propres conclus pour assurer la couverture économique des paiements futurs au titre de nos régimes de rémunération fondée sur des actions, a également contribué à la diminution d'un exercice à l'autre. Cette diminution a été contrebalancée en partie par l'augmentation du BAIIA ajusté, les pertes de valeur moindres découlant des propriétés de Bell Média, qui ont totalisé 38 millions \$ au cours du trimestre, et la diminution de l'impôt sur le résultat. Exclusion faite de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes sur placements et des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette, le bénéfice par action net ajusté⁽²⁾ a augmenté de 0,8 %, pour s'établir à 615 millions \$, tandis que le bénéfice par action (BPA) ajusté est demeuré stable à 0,72 \$.

Pour l'ensemble de l'exercice 2015, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est établi à 2 526 millions \$, soit 2,98 \$ par action, comparativement à 2 363 millions \$, soit 2,98 \$ par action, en 2014. Cette augmentation est attribuable à la forte croissance du BAIIA ajusté, à la diminution des participations ne donnant pas le contrôle liée à la privatisation de Bell Aliant, à la diminution de la dotation aux amortissements résultant d'une augmentation de la durée d'utilité de logiciels d'application, ainsi qu'à la réduction de la charge d'intérêts sur divers instruments d'emprunt de Bell Canada. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres et par celle des autres charges. Le bénéfice net ajusté de 2 845 millions \$ et le BPA ajusté de 3,36 \$ en 2015 ont augmenté de 12,7 % et de 5,7 %, respectivement, par rapport à 2014, ce qui reflète l'augmentation du BAIIA ajusté stimulée par l'apport accru des services de croissance de Bell.

BCE a investi 958 millions \$ en nouveau capital au T4, ce qui porte les dépenses d'investissement totales pour 2015 à 3 626 millions \$, soit un ratio d'intensité du capital (les dépenses d'investissement en pourcentage du total des produits des activités ordinaires) pour 2015 de 16,9 %, conformément à l'objectif de notre orientation d'environ 17 %. Les dépenses d'investissement concernaient principalement le branchement d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises directement à notre réseau de fibre à large bande, ce qui comprend la construction de l'infrastructure Fibe Gigabit à Toronto et dans d'autres centres urbains; l'expansion continue de notre réseau sans fil LTE; et l'augmentation de la capacité des réseaux sans fil et Internet pour soutenir l'accroissement des vitesses et l'utilisation croissante des services de données.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE se sont élevés à 1 510 millions \$, comparativement à 1 527 millions \$ au T4 2014. Les flux de trésorerie disponibles⁽³⁾ générés ont été de 916 millions \$, soit une augmentation de 10,0 %, comparativement à 833 millions \$ à l'exercice précédent, découlant de la croissance du BAIIA ajusté, de la baisse des dépenses d'investissement et de l'incidence favorable de la privatisation de Bell Aliant, en partie contrebalancées par la diminution des flux de trésorerie découlant d'une évolution du fonds de roulement. Pour l'ensemble de l'exercice 2015, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE ont augmenté, pour s'établir à 6 274 millions \$, comparativement à 6 241 millions \$ en 2014, tandis que les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 9,3 %, pour s'établir à 2 999 millions \$. Les flux de trésorerie disponibles par action⁽³⁾ se sont élevés à 1,07 \$ au T4 et à 3,54 \$ pour l'ensemble de l'exercice 2015, ce qui représente des hausses de 5,9 % et de 2,3 %, respectivement, comparativement à 1,01 \$ et à 3,46 \$ en 2014.

Au T4 2015, BCE a ajouté 91 308 nouveaux abonnés nets des services sans fil postpayés et a subi une perte nette de 28 844 abonnés des services prépayés, a ajouté 74 092 nouveaux

abonnés nets du service Télé Fibe et subi une perte nette de 36 306 abonnés du service Télé Satellite et a ajouté 38 908 nouveaux abonnés d'Internet haute vitesse. Les pertes nettes totales au chapitre des SAR se sont établies à 106 910 abonnés. À la fin de 2015, BCE comptait au total 8 245 831 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 1,6 % par rapport au T4 2014 (y compris les 7 375 416 abonnés des services postpayés, soit une augmentation de 3,7 %), 2 738 496 abonnés des services de télé au total, soit une augmentation de 3,6 % (y compris les 1 182 791 abonnés du service Télé Fibe, soit une augmentation de 26,7 %), 3 413 147 abonnés d'Internet haute vitesse au total, soit une augmentation de 3,5 %, et, enfin, 6 688 666 abonnés des SAR au total, soit une diminution de 6,2 %.

FAITS NOUVEAUX DE L'ENTREPRISE

Thomas O'Neill quittera ses fonctions de président du conseil de BCE; le conseil nommera Gordon Nixon pour lui succéder

Thomas C. O'Neill quittera ses fonctions de président du conseil lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de BCE prévue le 28 avril 2016, à Montréal. Le conseil prévoit nommer Gordon M. Nixon, administrateur de BCE, en tant que président, sous réserve de sa réélection en tant qu'administrateur par les actionnaires de BCE à l'assemblée annuelle du 28 avril.

À titre d'administrateur de BCE depuis 2003 et de président du conseil depuis février 2009, M. O'Neill a fourni des conseils essentiels à la transformation de Bell vers sa position de chef de file canadien des services de communication à large bande, tout en lui permettant de procurer des rendements exceptionnels aux actionnaires de BCE. Sous la direction de M. O'Neill, BCE a reçu de nombreux éloges pour son excellente gouvernance d'entreprise. En plus d'être Fellow de l'Institut des administrateurs de sociétés, M. O'Neill est président du conseil de la Banque de Nouvelle-Écosse et administrateur d'Adecco S.A. et des Compagnies Loblaw Limitée. Il est également président du conseil d'administration de l'hôpital St. Michael's de Toronto.

Administrateur de BCE depuis novembre 2014, Gordon Nixon a été président et chef de la direction de la Banque Royale du Canada de 2001 à 2014 et chef de la direction de RBC Dominion valeurs mobilières de 1999 à 2001. En plus d'être membre de l'Ordre du Canada, M. Nixon est administrateur de George Weston Limited et de BlackRock Inc. En outre, il a été président, Recherche scientifique et collaboration, du centre MaRS ainsi que président de la campagne de financement de l'Université Queen's.

Augmentation du dividende sur les actions ordinaires de BCE

Le dividende annualisé par action ordinaire de BCE augmentera de 5,0 %, ou 13 cents par action, pour passer de 2,60 \$ à 2,73 \$. Cette augmentation s'appliquera au dividende du T1 2016 de BCE, payable le 15 avril 2016 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 mars 2016. BCE maintient le ratio de distribution⁽⁴⁾ à l'intérieur de la fourchette de 65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles établie dans la politique. Cette décision de majorer le dividende pour 2016 s'appuie entièrement sur l'augmentation prévue des flux de trésorerie disponibles générés par la poursuite de la réalisation des six impératifs stratégiques de Bell et par les apports financiers croissants de tous les secteurs d'activité de Bell. Compte tenu de l'annonce d'aujourd'hui sur l'augmentation du dividende, BCE a augmenté 12 fois son dividende annuel par action ordinaire au cours des sept dernières années, soit une hausse de 87 %.

Nouveau record atteint lors de la Journée Bell Cause pour la cause

L'événement annuel vedette de l'initiative en santé mentale d'envergure nationale de Bell, la Journée Bell Cause pour la cause, tenue le 27 janvier, a stimulé la conversation sur la santé mentale au Canada comme jamais auparavant. Encouragés par Clara Hughes, porte-parole

nationale de la Journée Bell Cause pour la cause, les Canadiens et des gens dans le monde entier ont manifesté leur appui à cette cause lors de la Journée Bell Cause pour la cause en générant un nombre record de 125 915 295 tweets, messages textes, appels passés et partages sur Facebook. Grâce au don de Bell de 5 cents par interaction, un montant de 6 295 764,75 \$ a été amassé, ce qui porte à 79 919 178,55 \$ l'engagement de Bell envers la santé mentale au Canada. Le mot-clic #BellCause a été la tendance Twitter numéro un du Canada et le plus utilisé dans le monde le 27 janvier avec un total de 6 826 114 tweets et messages rediffusés – 43 % de plus que l'année dernière. Pour en savoir plus, visitez le site Bell.ca/cause.

Le réseau LTE mobile de Bell désigné encore une fois réseau sans fil le plus rapide du Canada

En janvier, le réseau 4G LTE de Bell a été classé au premier rang à l'échelle nationale dans un nouveau rapport publié par OpenSignal, une firme d'analyse indépendante du Royaume-Uni, après un classement similaire au sommet du [palmarès par PCMag](#) en septembre 2015. D'après OpenSignal, Bell a offert les vitesses de téléchargement sur réseau 4G sans fil les plus rapides du Canada, atteignant en moyenne 19,9 mégabits par seconde (Mbps), un niveau bien supérieur à la moyenne mondiale de 12,6 Mbps. Pour en savoir plus, consultez le document d'OpenSignal (en anglais seulement) [State of Mobile Networks: Canada \(Jan 2016\)](#).

Le leadership de Bell dans la télé repousse les limites avec le 4K

En tant que plus important fournisseur de services de télé du Canada et première entreprise de multimédias, Bell continue de donner le ton en télévision canadienne. Avec le match de la NBA du 20 janvier opposant les Raptors de Toronto aux Celtics de Boston, TSN est devenu le premier diffuseur à présenter la télévision en ultrahaute définition 4K en Amérique du Nord. Bell Télé a également annoncé en janvier que les clients du service Télé Fibe à Toronto, à Montréal, à Ottawa et à Québec peuvent maintenant se procurer le récepteur enregistreur Partout chez vous 4K Télé Fibe. De loin supérieur aux boîtiers décodeurs 4K câblés dépourvus des fonctions d'enregistrement, entre autres fonctions des enregistreurs, le récepteur enregistreur Partout chez vous 4K Télé Fibe est également prêt pour la prochaine étape en radiodiffusion : la diffusion en plage dynamique étendue (HDR, pour *high dynamic range*). En février, Bell offrira le récepteur enregistreur Partout chez vous 4K Télé Fibe à tous les clients des services Télé Fibe de Bell en Ontario et au Québec et des services Télé FibreOP de Bell Aliant dans le Canada atlantique. Pour en savoir plus, visitez le site Bell.ca/4K.

Bell Média signe une entente d'exclusivité avec HBO et lance CraveTV pour tous les utilisateurs d'Internet

En novembre 2015, Bell Média a signé une entente à long terme avec HBO pour offrir en exclusivité au Canada toute la programmation actuelle et passée, et celle de la bibliothèque de HBO, sur ses plateformes linéaire, sur demande et par contournement, ainsi qu'un nouveau partenariat de coproduction de contenu original. En janvier 2015, Bell Média a conclu une entente similaire avec CBS Corporation pour offrir en exclusivité la programmation de SHOWTIME au Canada. En tant qu'exploitant exclusif de HBO Canada, Bell Média a annoncé que le service The Movie Network deviendra un service national de télé payante en 2016, tandis que Corus Entertainment arrêtera progressivement les activités de ses services de télé payante Movie Central et Encore Avenue dans l'Ouest et le Nord canadiens. En janvier, CraveTV a été offerte à tous les Canadiens abonnés au service Internet, pour 7,99 \$ par mois, ce qui donne accès au meilleur service de vidéo en continu du Canada et à ses milliers d'heures de divertissement télévisuel de qualité supérieure de HBO, SHOWTIME et d'autres fournisseurs de contenu de choix.

Placement par voie de prise ferme de 863 millions \$

BCE a lancé un placement d'actions ordinaires par voie de prise ferme le 23 novembre 2015, le premier de l'entreprise depuis 2002. Le placement initial de 750 millions \$, et l'exercice de l'option de surallocation de 15 % qui a donné lieu à la vente de 15 111 000 actions ordinaires au prix d'offre de 57,10 \$ par action, a dégagé un produit brut total de 862 838 100 \$. Cette somme sert à réduire la dette et à maintenir un bilan sain.

Cotisations volontaires aux régimes de retraite

Bell Canada a versé des cotisations volontaires aux régimes de retraite de 250 millions \$ en décembre 2015 en vue de renforcer l'excellente solvabilité de ses régimes de retraite à prestations définies et de réduire le montant des obligations futures au titre des régimes de retraite de BCE, ce qui, de fait, rend inutile la possibilité d'utiliser des lettres de crédit afin de financer le déficit des cotisations de Bell Canada. Les cotisations volontaires ont été financées par les fonds en caisse à la fin de 2015. Comme les intervenants du marché s'attendent, de façon générale, à une faiblesse persistante des taux d'intérêt, il est judicieux d'utiliser la trésorerie pour accélérer la capitalisation des obligations futures de Bell Canada.

Bell est nommée parmi les 100 meilleurs employeurs du Canada

Bell a été nommée en novembre parmi les 100 meilleurs employeurs du Canada en 2016, en reconnaissance de son leadership en matière de santé mentale au travail, de ses programmes de développement des talents de la prochaine génération et de son engagement envers une ambiance de travail saine, et a été reconnue aujourd'hui même comme un des meilleurs employeurs à Montréal, où se situe notre siège social. En novembre, des femmes membres de l'équipe de Bell ont été nommées parmi les 100 femmes les plus influentes du Canada en 2015 par le Réseau des femmes exécutives. Il s'agit de Nathalie Cook, vice-présidente, Association de marques, de Bell Média, et de Joanne MacDonald, vice-présidente, CTV News. Sophie Brochu, présidente et chef de la direction de Gaz Métro et administratrice de BCE, a également été nommée dans ce classement. Bell compte d'autres gagnantes de prix du Réseau des femmes exécutives, y compris des membres du panthéon de l'organisme comme Mary Ann Turcke, présidente de Bell Média, Martine Turcotte, vice-présidente, Québec, et Karen Sheriff, auparavant chef de la direction de Bell Aliant et maintenant chef de la direction de Q9 Networks, un partenaire de Bell.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE BCE PAR SECTEUR

Services sans fil de Bell

Les Services sans fil de Bell ont continué de produire des résultats financiers et d'exploitation robustes au T4. Les produits tirés des services ont augmenté de 6,3 %, pour se chiffrer à 1 588 millions \$, reflétant une proportion plus favorable d'abonnés des services postpayés et une augmentation de 23 % des produits tirés des services de données, ce qui a alimenté la forte croissance du PMU⁽⁴⁾ combiné d'un exercice à l'autre. La croissance des produits tirés des services de données a été soutenue par la proportion accrue d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones intelligents et par l'utilisation plus intensive de notre réseau mobile 4G LTE de premier plan. Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 2,4 %, pour s'établir à 171 millions \$, en raison du nombre plus élevé de mises à niveau et d'ajouts bruts d'abonnés de services postpayés par rapport à l'exercice précédent.

Le BAIIA ajusté des Services sans fil a augmenté de 6,8 %, pour se chiffrer à 641 millions \$, ce qui s'est traduit par une augmentation de 0,2 point de pourcentage de la marge liée aux services, qui s'élève à 40,4 %. Ce résultat a été atteint malgré l'augmentation de 48 millions \$ d'un exercice à l'autre des dépenses totales combinées à l'égard de la fidélisation de la clientèle et des coûts d'acquisition d'abonnés ce trimestre. Les Services sans fil de Bell ont fortement

contribué aux flux de trésorerie consolidés au T4 avec une croissance du BAIIA ajusté, moins les dépenses d'investissement, de 17,3 %, à 448 millions \$.

Pour l'ensemble de l'exercice 2015, les produits d'exploitation des Services sans fil de Bell ont augmenté de 8,7 %, pour s'établir à 6 876 millions \$, tandis que les produits tirés des services ont progressé de 7,6 %, à 6 246 millions \$, et les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 22,2 %, à 590 millions \$. Le BAIIA ajusté a crû de 7,8 %, pour se chiffrer à 2 828 millions \$, ce qui reflète l'effet marqué des produits tirés des services lié à l'augmentation du nombre d'abonnés des services postpayés. Le PMU supérieur a largement compensé les coûts plus élevés relatifs à la fidélisation de la clientèle et à l'acquisition d'abonnés, ce qui a entraîné une modeste augmentation de la marge liée aux services, qui s'est établie à 45,3 %.

- Les ajouts bruts d'abonnés des services postpayés ont totalisé 387 696 au T4, en hausse de 1,4 % par rapport à l'exercice précédent, reflétant le niveau d'activité plus élevé dans le marché en raison des offres avantageuses lancées pendant la période des fêtes et de l'augmentation du nombre d'abonnés qui n'ont plus de contrat. Pour l'ensemble de l'exercice 2015, les ajouts bruts d'abonnés des services postpayés ont totalisé 1 338 141, en hausse de 3,6 % comparativement à 1 291 207 en 2014.
- Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés se sont établis à 91 308 au T4, en baisse comparativement à 118 120 à l'exercice précédent, en raison du taux de désabonnement⁽⁴⁾ plus élevé reflétant l'activité promotionnelle saisonnière habituellement intense, combinée à un nombre plus élevé d'abonnés des services postpayés qui n'ont plus de contrat. De même, pour l'ensemble de l'exercice 2015, les ajouts nets d'abonnés des services postpayés se sont élevés à 265 369, comparativement à 311 954 en 2014. Le taux de désabonnement des services postpayés au T4 et pour l'ensemble de l'exercice 2015 a augmenté de 0,09 et de 0,06 point de pourcentage, respectivement, par rapport à 2014, pour s'établir à 1,38 % et à 1,28 %, respectivement.
- La clientèle d'abonnés des services postpayés des Services sans fil de Bell totalisait 7 375 416 à la fin de 2015, une augmentation de 3,7 % par rapport à 2014. La clientèle totale des Services sans fil de Bell a augmenté de 1,6 %, pour s'établir à 8 245 831 abonnés.
- Le pourcentage des abonnés des services postpayés utilisant un téléphone intelligent a augmenté à 78 %, comparativement à 76 % à la fin de 2014. La proportion d'abonnés des services postpayés sur le réseau LTE a atteint 68 % à la fin de 2015, en hausse comparativement à 47 % à l'exercice précédent.
- Le PMU combiné a augmenté de 4,4 %, pour s'établir à 63,67 \$ au T4, en raison du pourcentage plus élevé d'abonnés ayant signé des contrats de deux ans, de l'utilisation plus intensive des services de données sur le réseau LTE et de la proportion accrue d'abonnés des services postpayés dans la clientèle totale. Pour l'ensemble de l'exercice 2015, le PMU combiné a augmenté de 5,3 %, pour s'établir à 63,09 \$.
- Le coût d'acquisition⁽⁴⁾ a augmenté de 6,1 %, pour s'établir à 525 \$ par abonné au T4, en raison principalement d'une plus grande proportion d'abonnés des services postpayés et des offres plus généreuses à l'égard des combinés. Pour l'ensemble de l'exercice 2015, le coût d'acquisition a augmenté de 5,9 %, pour s'établir à 467 \$.

- Les dépenses de fidélisation de la clientèle ont augmenté, pour s'établir à 14,3 % des produits tirés des services sans fil, comparativement à 13,5 % en 2014, ce qui reflète le nombre plus élevé de mises à niveau découlant de l'augmentation du nombre de contrats venant à expiration attribuable à l'émergence de la double cohorte et la proportion accrue de téléphones intelligents haut de gamme. Pour l'ensemble de l'exercice 2015, les dépenses de fidélisation de la clientèle se sont établies à 12,6 % des produits tirés des services sans fil.
- Bell a étendu la couverture au sein de la population avec son réseau mobile national 4G LTE, rejoignant 96 % des Canadiens à la fin de 2015 et offrant des vitesses de transmission de données allant de 75 Mbps à 150 Mbps (vitesses moyennes de 12 Mbps à 40 Mbps). Bell a également poursuivi le lancement de son réseau sans fil LTE Advanced (LTE-A) bibande, qui fournit maintenant le service à 48 % de la population canadienne dans le Canada atlantique, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique à des vitesses de transmission de données pouvant atteindre 260 Mbps (vitesses moyennes de 18 Mbps à 74 Mbps), et cette proportion devrait atteindre 75 % d'ici la fin de 2016. Le service sans fil LTE-A tribande sera également offert à titre de complément, à des vitesses de transmission de données mobiles pouvant atteindre 335 Mbps (les vitesses de téléchargement moyennes attendues étant de 25 Mbps à 100 Mbps) à Halifax, à Fredericton, à Moncton, à Toronto, à Hamilton et à Oakville.
- Le 12 novembre 2015, Bell Mobilité a lancé l'option d'itinérance « Voyagez mieux », offrant aux abonnés des tarifs d'itinérance spéciaux lorsqu'ils sont en voyage. Les États-Unis sont le premier pays où cette option est offerte; les abonnés qui la choisissent profitent d'appels et de messages texte illimités partout aux États-Unis et de retour au Canada également, ainsi que d'un volume de 100 Mo de données pour 5 \$ par jour. D'autres pays seront ajoutés en 2016.

Services sur fil de Bell

Les produits d'exploitation des Services sur fil de Bell ont diminué de 1,5 %, à 3 161 millions \$ au T4, marqués par l'incidence de l'augmentation des tarifs de 2014 sur les services résidentiels de Bell, de l'augmentation des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales au T4 2014 et de la diminution des dépenses des clients d'affaires pour les solutions d'affaires ainsi que pour les équipements de transmission de données, par suite de la persistance d'une faible croissance de l'économie. Cette situation a été compensée par la performance de l'unité des services résidentiels de Bell, qui a enregistré une croissance positive des produits d'un exercice à l'autre pour un neuvième trimestre consécutif, ce qui découle de la croissance combinée de 5,3 % des produits tirés des services Internet et de télé.

Le BAIIA ajusté des Services sur fil a augmenté de 1,5 % au T4, à 1 248 millions \$, ce qui a permis une amélioration de 1,2 point de pourcentage de la marge, la plus élevée du secteur, à 39,5 %, grâce à une réduction de 3,4 % des coûts d'exploitation reflétant les synergies réalisées à la suite de l'intégration de Bell Aliant et d'autres mesures d'efficacité opérationnelle en lien avec des améliorations supplémentaires dans le service à la clientèle et le déploiement de la fibre.

Pour l'ensemble de l'exercice 2015, les produits d'exploitation des Services sur fil ont diminué de 0,5 %, s'établissant à 12 258 millions \$, tandis que les coûts d'exploitation ont diminué de 1,6 %, s'établissant à 7 258 millions \$. Ces résultats ont entraîné une augmentation de 1,1 % du BAIIA ajusté des Services sur fil, qui s'est établi à 5 000 millions \$, avec une amélioration de 0,7 point de pourcentage de la marge, qui s'est élevée à 40,8 %. Les Services sur fil de Bell ont fortement contribué aux flux de trésorerie disponibles consolidés avec une croissance du BAIIA ajusté, moins les dépenses d'investissement, de 6,8 %, à 2 191 millions \$. Fait à noter, 2015

représente le premier exercice complet au cours duquel les Services sur fil de Bell ont généré une croissance positive du BAIIA ajusté et des flux de trésorerie depuis le lancement de la téléphonie par câble sur les principaux marchés canadiens en 2005.

- Bell Télé a ajouté 74 092 nouveaux abonnés nets du service Télé Fibe au T4, comparativement à 76 074 en 2014, ce qui reflète une expansion moindre de la zone de couverture en 2015. De même, pour l'ensemble de l'exercice 2015, les ajouts nets du service Télé Fibe ont été de 253 329, comparativement à 276 034 en 2014. À la fin de 2015, BCE comptait 1 182 791 abonnés du service Télé Fibe, soit une hausse de 26,7 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les pertes nettes d'abonnés du service Télé Satellite ont augmenté, pour s'établir à 36 306 au T4, contre 33 884 à l'exercice précédent, ce qui est attribuable principalement à la perte nette d'abonnés de gros imputable au déploiement du service de télé IP par un fournisseur de services de télé concurrent dans l'Ouest canadien. Pour l'ensemble de l'exercice 2015, les pertes nettes d'abonnés du service Télé Satellite ont été de 145 949, comparativement à 122 674 en 2014.
- BCE a été le fournisseur de services à large bande de télé affichant la croissance la plus rapide du Canada en 2015 avec une clientèle totale combinée de 2 738 496 abonnés, en hausse de 3,6 %, comparativement à 2 642 608 à la fin de 2014.
- Les ajouts nets d'abonnés d'Internet haute vitesse ont totalisé 38 908 ce trimestre, comparativement à 52 010 au T4 2014. Malgré l'augmentation de 12 % des ajouts d'abonnés des services résidentiels de détail au T4, reflétant une plus forte croissance au Québec et en Ontario, le total des ajouts nets d'abonnés d'Internet a diminué par rapport à l'exercice précédent, par suite du nombre moindre d'ajouts nets de clients de gros. Avec, pour l'ensemble de l'exercice 2015, des ajouts nets d'abonnés d'Internet de 155 052, comparativement à 160 390 à l'exercice précédent, BCE a continué de fortifier sa position de premier fournisseur de service Internet du Canada grâce à une clientèle d'abonnés d'Internet haute vitesse de 3 413 147 à la fin de 2015, en hausse de 3,5 % par rapport à 2014.
- Les produits tirés des services de données sur fil ont augmenté de 1,6 %, pour s'établir à 1 862 millions \$, ce qui résulte de la croissance combinée des produits tirés des services Internet et de télé, de 5,3 %, et de la croissance des services de connectivité à large bande IP, de 1,8 %. Cette augmentation a été atténuée par la diminution des dépenses dans les solutions d'affaires et les produits de données par notre clientèle des grandes entreprises. De même, pour l'ensemble de l'exercice 2015, les produits tirés des services de données sur fil ont augmenté de 2,7 %, pour s'établir à 7 163 millions \$.
- Les pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels au T4 sont essentiellement inchangées, à 58 081, comparativement à 57 232 au T4 2014, malgré les offres accrocheuses que continuent de lancer nos concurrents, les rabais sur les forfaits de services offerts et l'augmentation constante de la substitution technologique des services locaux en faveur des services sans fil et Internet. Pour l'ensemble de l'exercice 2015, les pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels ont diminué de 9,0 %, pour s'établir à 278 124, comparativement à 305 729 en 2014, grâce à l'effet marqué de nos offres de forfaits pour le service Télé Fibe et à l'adoption accrue des trois produits par foyer.
- Les pertes nettes d'abonnés d'affaires des SAR au T4 se sont établies à 48 829, comparativement à 35 773 à l'exercice précédent. Cette augmentation est imputable au nombre accru de désactivations découlant des initiatives d'efficience par

rapport aux coûts entreprises par notre clientèle des grandes entreprises ainsi que des débranchements effectués après l'élection fédérale. Pour l'ensemble de l'exercice 2015, les pertes nettes d'abonnés d'affaires des SAR ont été relativement stables, soit de 160 310, comparativement à 158 988 en 2014.

- La clientèle totale des lignes d'accès aux SAR à la fin de 2015 était de 6 688 666, soit une baisse de 6,2 % par rapport à l'exercice précédent, entraînant une diminution de 4,3 % des produits tirés des services locaux et d'accès, à 802 millions \$. Les produits tirés des services interurbains ont diminué de 12,8 %, à 204 millions \$, par suite de l'effet marqué de la diminution au chapitre des SAR et des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales par rapport au T4 2014.

Bell Média

Bell Média a enregistré des produits des activités ordinaires de 816 millions \$ au T4, en hausse de 3,4 % par rapport à l'exercice précédent. Les produits tirés de la publicité ont augmenté par rapport au T4 2014, soutenus par la croissance de la télé traditionnelle découlant de l'élection fédérale et par la solide performance des nouvelles émissions à l'heure de grande écoute de la saison d'automne de Bell Média. La croissance enregistrée par Astral Affichage, découlant des nouveaux contrats décrochés et des acquisitions réalisées depuis un an, a également contribué à l'augmentation du total des produits tirés de la publicité.

Les produits tirés des frais d'abonnement ce trimestre ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, reflétant la croissance régulière de CraveTV et de la gamme des produits Télé Partout GO ainsi que des ajustements favorables des tarifs avec un certain nombre de distributeurs de télédiffusion.

Le BAIIA ajusté du secteur Média a reculé de 4,2 % au T4, pour se chiffrer à 184 millions \$, comparativement à 192 millions \$ à l'exercice précédent, ce qui résulte de la hausse de 5,9 % des coûts d'exploitation reflétant l'augmentation des coûts des droits de diffusion dans les sports, les investissements dans le contenu de CraveTV ainsi que le retour à la normale pour ce qui est des exigences de dépenses en matière de programmation canadienne, un avantage non récurrent ayant été obtenu au T4 2014.

Pour l'ensemble de l'exercice 2015, les produits des activités ordinaires de Bell Média ont augmenté de 1,3 %, pour s'établir à 2 974 millions \$, tandis que le BAIIA ajusté a diminué de 1,5 %, pour s'établir à 723 millions \$, compte tenu de coûts d'exploitation en hausse de 2,2 %. Bell Média a contribué à la croissance des flux de trésorerie disponibles consolidés de BCE en 2015 avec un BAIIA ajusté, moins les dépenses d'investissement, de 622 millions \$, en hausse de 4,2 % par rapport à 2014.

- CTV est arrivé en tête pour la saison d'automne de télé avec 12 des 20 émissions les plus regardées, soit plus que tous les autres réseaux canadiens réunis. CTV s'est classé au rang de premier réseau pour la 12^e année consécutive relativement à la programmation de la journée et des heures de grande écoute pour l'ensemble des téléspectateurs et toutes les principales catégories démographiques. Chez les téléspectateurs dans la tranche des 25 à 54 ans, les émissions à l'heure de grande écoute de CTV ont devancé celles de tous les concurrents.
- Dans ses propriétés de télé spécialisée et de télé payante, Bell Média a rejoint 82 % de l'ensemble des téléspectateurs canadiens anglophones de la télé spécialisée et de la télé payante d'une semaine moyenne au cours du T4 2015. Bell Média arrive en tête aux heures de grande écoute avec la meilleure chaîne spécialisée dans le divertissement (Discovery)

chez les téléspectateurs dans la tranche des 25 à 54 ans, tandis que Space, Comedy et Bravo se classent toutes parmi les 10 meilleures chaînes.

- Bell Média a conservé sa position de leader du marché francophone au Québec, l'auditoire de la télé spécialisée atteignant 83 % de l'ensemble des téléspectateurs d'une semaine moyenne. Quatre des cinq chaînes de télé spécialisée les plus populaires chez les téléspectateurs dans la tranche cible des 25 à 54 ans sont des propriétés de Bell Média : RDS, Canal D, Super Écran et Canal Vie.
- Dans ses propriétés numériques, Bell Média a surpassé tous les diffuseurs canadiens concurrents au chapitre des moyennes mensuelles de visiteurs uniques (17,4 millions), des pages consultées totales (551 millions), des visites (128 millions), des vidéospectateurs (2,8 millions) et des vidéos regardées (33 millions).
- Bell Média a maintenu sa position de premier radiodiffuseur du Canada au T4, rejoignant 16,9 millions d'auditeurs, lesquels ont écouté, chaque semaine, plus de 81 millions d'heures.

DIVIDENDE SUR LES ACTIONS ORDINAIRES

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,6825 \$ par action ordinaire, payable le 15 avril 2016 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 mars 2016.

PERSPECTIVES POUR 2016

Les objectifs de l'orientation de BCE pour 2016 s'appuient sur des perspectives financières favorables pour les trois secteurs opérationnels de Bell, avec un BPA ajusté et des flux de trésorerie disponibles qui devraient constituer une base solide et stable pour la hausse de 5,0 % du dividende sur actions ordinaires de BCE en 2016 ainsi que pour des réinvestissements importants visant à soutenir la croissance future. Ces objectifs reflètent également le fait que nous avons confiance de pouvoir poursuivre avec succès nos activités dans les Services sans fil, les Services sur fil et le secteur Média dans le contexte d'un marché extrêmement concurrentiel et dynamique.

Nos perspectives pour 2016 s'appuient sur les robustes résultats financiers réalisés en 2015 et tiennent compte du maintien du haut niveau de rentabilité prévu des Services sans fil, de la croissance positive du BAIIA ajusté des Services sur fil pour un deuxième exercice consécutif et de l'amélioration de la performance financière du secteur Média d'un exercice à l'autre.

Notre orientation pour 2015, nos résultats de 2015 ainsi que nos objectifs de l'orientation financière pour 2016 sont les suivants :

	Orientation pour 2015	Résultats de 2015	Orientation pour 2016
Croissance des produits des activités ordinaires	1 % à 3 %	2,2 %	1 % à 3 %
Croissance du BAIIA ajusté	2 % à 4 %	3,0 %	2 % à 4 %
Intensité du capital ⁽⁴⁾	environ 17 %	16,9 %	environ 17 %
BPA ajusté	3,28 \$ à 3,38 \$	3,36 \$	3,45 \$ à 3,55 \$
Croissance des flux de trésorerie disponibles ⁽ⁱ⁾	environ 8 % à 15 %	9,3 %	environ 4 % à 12 %
Dividende annualisé par action ordinaire	2,60 \$	2,60 \$	2,73 \$
Politique de distribution du dividende ⁽⁴⁾	65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles	72,3 % des flux de trésorerie disponibles	65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles

- (i) Au 1^{er} novembre 2014, les flux de trésorerie disponibles de BCE incluaient la totalité des flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant, plutôt que les dividendes en espèces reçus de Bell Aliant.

TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T4 2015, le jeudi 4 février, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour participer, composez le numéro sans frais 1-866-225-0198 ou le 416-340-2218. Une reprise sera disponible pendant une semaine, au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 8400379#).

La téléconférence sera archivée sur le site Web de BCE sous : [Téléconférence du T4 2015 de BCE](#). Le fichier MP3 sera également disponible pour téléchargement sur cette page, peu de temps après la téléconférence.

NOTES

L'information contenue dans le présent communiqué est non audité.

- (1) *Les termes BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les comptes consolidés de résultat de BCE. Le BAIIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté dans les états financiers consolidés de BCE. Nous définissons la marge du BAIIA ajusté comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Nous utilisons le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de nos*

activités. Le BAIIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants. Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable au BAIIA ajusté et à la marge du BAIIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté.

(en millions de dollars)

	T4 2015	T4 2014	2015	2014
Bénéfice net	542	594	2 730	2 718
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	152	58	446	216
Amortissement des immobilisations corporelles	731	734	2 890	2 880
Amortissement des immobilisations incorporelles	136	118	530	572
Charges financières				
Charge d'intérêts	226	238	909	929
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	28	25	110	101
Autres charges (produits)	70	34	12	(42)
Impôt sur le résultat	188	221	924	929
BAIIA ajusté	2 073	2 022	8 551	8 303
Produits d'exploitation de BCE	5 603	5 528	21 514	21 042
Marge du BAIIA ajusté	37,0 %	36,6 %	39,7 %	39,5 %

(2) Les termes bénéfice net ajusté et BPA ajusté n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les (profits nets) pertes nettes sur placements et les coûts liés au remboursement anticipé de la dette. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer le rendement de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des (profits nets) pertes nettes sur placements et des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières selon les IFRS les plus comparables. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T4 2015		T4 2014		2015		2014	
	Total	Par action	Total	Par action	Total	Par action	Total	Par action
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	496	0,58	542	0,64	2 526	2,98	2 363	2,98
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	112	0,12	42	0,04	327	0,38	148	0,18
Pertes nettes (profits nets) sur placements	1	0,01	8	0,01	(21)	(0,02)	(8)	(0,01)
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	6	0,01	18	0,03	13	0,02	21	0,03
Bénéfice net ajusté	615	0,72	610	0,72	2 845	3,36	2 524	3,18

(3) *Les termes flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles par action n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Au 1^{er} novembre 2014, les flux de trésorerie disponibles de BCE incluaient la totalité des flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant, plutôt que les dividendes en espèces reçus de Bell Aliant. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Avant le 1^{er} novembre 2014, nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, plus les dividendes reçus de Bell Aliant, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées, les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC et les flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles par action comme les flux de trésorerie disponibles divisés par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Nous considérons les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action comme d'importants indicateurs de la solidité financière et du rendement de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière selon les IFRS la plus comparable. Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.*

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T4 2015	T4 2014	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 510	1 527	6 274	6 241
Dividendes de Bell Aliant payés à BCE	–	–	–	95
Dépenses d'investissement	(958)	(1 076)	(3 626)	(3 717)
Dividendes en espèces payés sur actions privilégiées	(37)	(40)	(150)	(134)
Dividendes en espèces payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(8)	(1)	(41)	(145)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	159	68	292	131
Cotisations volontaires aux régimes de retraite à prestations définies	250	350	250	350
Flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant	–	5	–	(77)
Flux de trésorerie disponibles	916	833	2 999	2 744
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	853,5	837,7	847,1	793,7
Flux de trésorerie disponibles par action	1,07	1,01	3,54	3,46

(4) *Nous utilisons le PMU, le taux de désabonnement, le coût d'acquisition, l'intensité du capital et la distribution du dividende pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés, du rapport de gestion du T3 2015 de BCE pour obtenir une définition de ces indicateurs de performance clés.*

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant notre orientation financière pour 2016 (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende par action ordinaire annualisé et la politique de dividendes sur actions ordinaires de BCE pour 2016, nos plans de déploiement du réseau, nos perspectives commerciales, nos objectifs, plans et priorités stratégiques, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, plan, stratégie, cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser, s'attendre à, croire, prévoir, avoir l'intention de, planifier, chercher à et aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux dispositions refuges prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas

atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 4 février 2016 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs ni pour toute autre raison. Sauf indication contraire de la part de BCE, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 4 février 2016. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend des faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus pour 2016, ainsi que nos objectifs, nos priorités stratégiques et nos perspectives commerciales pour 2016, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Hypothèses importantes

Un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation et d'hypothèses financières ont été formulées par BCE dans la préparation de ses déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter :

Hypothèses relatives à l'économie et au marché canadiens

- Un raffermissement graduel de l'économie stimulé par l'activité dans les secteurs autres que celui des ressources, basé sur l'estimation la plus récente de la Banque du Canada de la croissance du produit intérieur brut du Canada de 1,4 % en 2016, comparativement à 1,2 % en 2015;
- une faiblesse persistante des niveaux d'emploi, car le niveau d'investissements des entreprises devrait demeurer peu élevé globalement;
- des taux d'intérêt relativement stables pour le reste de 2016;
- le maintien du dollar canadien près de son niveau actuel, toute nouvelle fluctuation étant tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain et des variations des prix des marchandises;
- le maintien du niveau de concurrence dans le marché résidentiel et le marché d'affaires des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil et de l'adoption des téléphones intelligents;
- le maintien d'une approche rigoureuse en matière d'établissement des prix dans le secteur, compte tenu des prévisions relativement à un nombre plus élevé d'abonnés des services sans fil dont le contrat est expiré, en raison de l'expiration des contrats de service de deux ans ou de trois ans dans la foulée de la mise en œuvre, en 2013, du code de conduite devant être suivi par les fournisseurs de services vocaux et de données sans fil mobiles de détail au Canada (le Code sur les services sans fil);
- un marché publicitaire relativement stable dans le secteur des médias, et des coûts croissants pour obtenir de la programmation télévision (télé).

Hypothèses concernant notre secteur Services sans fil de Bell

- Le maintien du rythme en ce qui a trait à notre part du marché des activations d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires;
- l'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils de quatrième génération (4G) évolution à long terme (LTE) et de nouveaux services de données;
- la durée plus courte des contrats de deux ans, par rapport aux contrats de trois ans, entraînant une augmentation du nombre d'abonnés pouvant procéder à une mise à niveau;
- l'augmentation des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle, en raison de la hausse des coûts des combinés et d'un nombre plus élevé de mises à niveau des appareils, ce qui reflète un nombre plus important d'abonnés qui n'ont plus de contrat, en raison de la durée plus courte des contrats de deux ans;
- une croissance du produit moyen par utilisateur (PMU) combiné, stimulée par une proportion accrue de la clientèle des services postpayés qui utilise des téléphones intelligents, une consommation croissante des services de données sur les réseaux 4G LTE et LTE Advanced et la hausse des tarifs d'accès découlant de l'augmentation des tarifs;
- l'achèvement du réseau LTE, qui couvre 98 % de la population canadienne, et l'expansion de la couverture du réseau LTE Advanced à environ 75 % de la population canadienne;
- la capacité de tirer profit de l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données et de l'abonnement des clients à de nouveaux services de données;
- les perfectionnements technologiques constants apportés par les fabricants de combinés ainsi que l'accélération des vitesses de transmission, qui permettent aux clients d'optimiser l'utilisation de nos services;
- l'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

Hypothèses concernant notre secteur Services sur fil de Bell

- Une croissance positive du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice;
- des ajouts nets d'abonnés résidentiels positifs pour l'ensemble de l'exercice dans la zone de couverture des services sur fil, générés par la croissance continue du service de télévision sur protocole Internet (télé IP) et l'expansion du réseau utilisant la fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) qui soutiennent l'effet marqué du service Internet sur fibre optique et des services d'accès au réseau (SAR) résidentiels, permettant une pénétration accrue des trois produits par foyer;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- la croissance du PMU des services résidentiels, par foyer, générée par l'adoption croissante des trois produits par foyer, l'expiration des offres et l'augmentation des tarifs;
- des offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur protocole Internet (IP);
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos unités des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires;
- la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande, la croissance prévue de Télé Partout ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau soutenu d'investissements constants;

- la réduction modérée des forfaits télé actuels par les clients entraînée par la mise en œuvre du dégroupement des chaînes de télé;
- l'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil.

Hypothèses concernant notre secteur Bell Média

- Une croissance positive du BAIIA ajusté et l'amélioration de la marge pour l'ensemble de l'exercice, en raison de la croissance de CraveTV, de l'expansion à l'échelle nationale du service de télé payante The Movie Network et des économies liées à la main-d'œuvre découlant des réductions de personnel effectuées en 2015, ayant plus que compensé l'augmentation des coûts de la programmation télé et des droits de diffusion dans les sports, l'investissement continu lié à CraveTV et l'incidence financière du dégroupement des chaînes de télé;
- le soutien, de façon continue, de l'adoption de CraveTV, y compris le lancement réussi du service offert directement au consommateur;
- la capacité de procéder à des acquisitions fructueuses d'émissions à cotes d'écoute élevées et de contenu différencié;
- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur les quatre écrans;
- une baisse modérée du nombre d'abonnés pour de nombreuses propriétés de télé de Bell Média entraînée par le dégroupement des chaînes de télé et la popularité grandissante du visionnement de contenu par contournement;
- l'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

Hypothèses financières concernant BCE

La section qui suit présente les principales hypothèses financières de BCE pour 2016.

- Un coût total des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui devrait être d'environ 300 millions \$ à 350 millions \$, selon un taux d'actualisation comptable estimatif de 4,2 %, qui se compose d'un coût estimatif des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi supérieur au BAIIA ajusté d'environ 230 millions \$ à 270 millions \$ et de charges financières nettes estimatives au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inférieures au BAIIA ajusté d'environ 70 millions \$ à 80 millions \$;
- une dotation aux amortissements d'environ 3 525 millions \$ à 3 575 millions \$;
- une charge d'intérêts nette d'environ 875 millions \$ à 925 millions \$;
- des ajustements fiscaux (par action) d'environ 0,05 \$;
- un taux d'imposition effectif d'environ 26 %;
- des participations ne donnant pas le contrôle d'environ (PNDPC) 40 millions \$ à 60 millions \$;
- des besoins de capitalisation des régimes de retraite d'environ 400 millions \$ à 450 millions \$, au total;
- des impôts en espèces d'environ 675 millions \$ à 725 millions \$;
- des versements d'intérêts nets d'environ 875 millions \$ à 925 millions \$;
- d'autres éléments des flux de trésorerie disponibles, ce qui inclut une évolution du fonds de roulement, des coûts liés aux indemnités de départ et autres payés, des dividendes sur actions privilégiées et des dividendes aux détenteurs de PNDPC payés d'environ (50) millions \$ à 25 millions \$;
- un nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 870 millions;
- un dividende annuel sur les actions ordinaires de 2,73 \$ par action.

Les hypothèses qui précèdent, bien qu'elles aient été considérées comme raisonnables par BCE le 4 février 2016, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon importante de nos attentes, telles qu'elles sont énoncées dans le présent communiqué.

Risques importants

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière pour 2016, sont énumérés ci-dessous. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre les résultats financiers cibles indiqués dans notre orientation financière pour 2016, dépend essentiellement du rendement de notre entreprise qui, à son tour, est assujéti à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est mis en garde contre le fait que tous les risques suivants sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter :

- les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent l'accès obligatoire aux réseaux, la neutralité du Net, les ventes aux enchères de spectre, l'approbation d'acquisitions et les exigences liées à l'octroi de licences de radiodiffusion et à la propriété étrangère;
- l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris les nouveaux concurrents et les concurrents en émergence, ainsi que l'incidence connexe sur notre capacité à conserver nos clients actuels et à en attirer de nouveaux, de même que sur nos parts de marché, nos volumes de service et nos stratégies d'établissement des prix;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à réduire l'utilisation de nos services sur fil traditionnels;
- l'incidence défavorable de la séparation fondamentale entre le contenu et le service de connectivité qui est en train de se produire, ce qui modifie l'environnement de nos activités liées à la télé et aux médias et pourrait accélérer le débranchement des services de télé ou la réduction des dépenses pour ces services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité;
- la concurrence avec des concurrents mondiaux, en plus des concurrents canadiens traditionnels, pour le contenu de la programmation pourrait entraîner d'importantes hausses des coûts d'acquisition du contenu et nuire à notre capacité d'obtenir du contenu de premier plan;
- une conjoncture économique défavorable et des conditions du marché des capitaux difficiles, un niveau d'activité au détail et commerciale en baisse et l'incidence négative connexe sur la demande de nos produits et services et leurs prix et le nombre de créances douteuses;
- l'incapacité à protéger nos actifs, y compris nos réseaux, nos systèmes de technologies de l'information (TI), nos locaux et l'information de nature sensible contre les événements et les attaques, comme les cybermenaces et les dommages causés par les incendies et les catastrophes naturelles;
- le risque lié à la sécurité et à la fuite de données si les protocoles de contrôle de la sécurité qui concernent nos solutions infonuagiques sont contournés;
- l'incapacité à créer une expérience client positive, particulièrement en raison de l'incapacité à adopter de nouvelles approches et à repousser les limites sur le plan de l'exploitation;
- la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits;

- l'incapacité à optimiser le déploiement du réseau et des TI et les échéanciers pour les mises à niveau, à évaluer de façon appropriée les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies et à investir et à évoluer dans la bonne direction;
- l'incapacité à poursuivre l'investissement de façon rigoureuse et stratégique dans les fonctions de prochaine génération, comme les stratégies de service à la clientèle fondées sur l'information en temps réel;
- l'incapacité à maintenir la performance opérationnelle optimale de notre réseau, étant donné une augmentation importante de la demande relativement à la capacité des réseaux pour les services Internet et sans fil;
- le risque de devoir engager des dépenses d'investissement importantes qui dépasseraient nos objectifs en matière d'intensité du capital, afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux;
- l'incapacité à mettre en œuvre et à maintenir des systèmes de TI performants soutenus par un cadre de gouvernance et opérationnel efficace;
- l'incapacité à générer les avantages attendus découlant de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à jour de systèmes, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés par Bell Télé;
- les incidents concernant la continuité de l'approvisionnement des produits et des services dont nous avons besoin pour exercer nos activités auprès de tiers fournisseurs et d'impartiteurs;
- l'incapacité d'adopter des pratiques de gestion de l'approvisionnement et des fournisseurs permettant de gérer adéquatement les risques associés aux modèles des fournisseurs existants et des nouveaux fournisseurs;
- la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent être touchés par des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables;
- l'incapacité à attirer et à retenir des employés possédant les compétences appropriées et à leur permettre de travailler dans un environnement sécuritaire;
- les interruptions de travail;
- l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités et pour assurer la croissance prévue;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que la politique de dividendes de BCE sera maintenue;
- l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- des impôts plus élevés découlant de nouvelles lois fiscales ou des modifications qui y sont apportées ou qui sont apportées à leur interprétation et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- l'incapacité à réduire les coûts et les augmentations de coûts imprévues;
- l'incapacité à rehausser les pratiques pour effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses, comme l'utilisation non autorisée de notre contenu et le vol de nos services de télé;
- un règlement défavorable des litiges, en particulier des recours collectifs;
- les modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité à s'occuper de manière proactive de nos obligations juridiques et réglementaires;

- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils de communication sans fil;
- l'incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux si des épidémies, des pandémies et d'autres éventualités menaçantes pour la santé survenaient;
- l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également l'*Avis concernant les déclarations prospectives* de BCE daté du 4 février 2016 pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ce document étant déposé par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponible à Sedar.com) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponible à SEC.gov). Ce document est également disponible à BCE.ca.

L'*Avis concernant les déclarations prospectives* de BCE daté du 4 février 2016 est intégré par renvoi dans le présent communiqué de presse.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la présentation intitulée *Téléconférence sur les résultats du T4 2015 et l'orientation financière 2016*, datée du 4 février 2016, disponible sur le site Web de BCE.

À PROPOS DE BCE

À titre de plus grande entreprise de communication du Canada, BCE fournit un ensemble complet et novateur de services de communication à large bande à des clients résidentiels et d'affaires par l'intermédiaire de Bell Canada et de Bell Aliant. Bell Média est la première entreprise canadienne de multimédias. Elle possède des actifs dans les secteurs de la télévision, de la radio, de l'affichage extérieur et des médias numériques, y compris CTV, premier réseau de télévision du Canada, et les chaînes spécialisées les plus regardées du pays. Pour en savoir plus, visitez le site BCE.ca.

L'initiative de Bell « Bell Cause pour la cause » est dédiée à la promotion de la santé mentale au Canada, à la sensibilisation à l'échelle nationale par l'intermédiaire de campagnes de lutte contre la stigmatisation, comme le Grand Tour de Clara pour Bell Cause pour la cause et la Journée Bell Cause pour la cause, et au financement important fourni par Bell pour l'accès aux soins communautaires, la recherche et les initiatives au travail. Pour en savoir plus, visitez le site Bell.ca/cause.

Questions des médias :

Jean Charles Robillard
514-870-4739
jean_charles.robillard@bell.ca

Questions des investisseurs :

Thane Fotopoulos
514-870-4619
thane.fotopoulos@bell.ca